

Document à remplir par les allocataires de la Caisse d'allocations familiales

Votre numéro d'allocataire et votre quotient familial indiqués sur votre dernière attestation CAF (voir exemple au dos) vont permettre d'établir votre nouveau quotient CAF 2010* dont vous pourrez prendre connaissance auprès de la CAF des Hauts-de-Seine dès la fin janvier 2010.

Nom :

Prénom :

Numéro d'allocataire CAF :

Quotient CAF actuel :

Signature :

● Document à retourner avec l'enveloppe T gratuite ci-jointe. ou à déposer avec une copie de votre attestation CAF à :

Mairie de Gennevilliers

Service accueil-démarcherie

177, avenue Gabriel-Péri - 92230 Gennevilliers

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - mercredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h30.

Jeudi de 8h30 à 12 heures et de 15 heures à 19 heures

Vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 16 heures.

Samedi de 8h30 à 12 heures.

* En vertu de la convention cafpro entre la CAF et la Commune, vous avez la faculté de vous opposer à cette consultation en venant auprès du service démarcherie. Les informations demandées font l'objet d'une déclaration à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez le service de la démarcherie et indiquez les champs ou informations que vous souhaitez modifier.